FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉLUS DU CSE (+ 50 SALARIÉS)

5 jours (à titre indicatif)

MEMBRES DU CSE ET/OU DE LA CSSCT, EXERCEZ PLEINEMENT VOS MISSIONS !

Vous êtes élus CSE et/ou membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et souhaitez approfondir la connaissance de vos missions ? En participant à cette formation, vous posséderez les compétences nécessaires à l'exercice de vos missions et vous saurez aussi mieux situer votre rôle dans l'action globale de l'entreprise pour laquelle vous travaillez. Un stage initial de 5 jours indispensable pour comprendre les tenants et les aboutissants en matière de santé, sécurité et conditions de travail

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Cette formation bénéficie de l'agrément délivré par la DREETS pour la formation des représentants des Comités Sociaux et Économiques (CSE) en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail

LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN ENTREPRISE : HISTORIQUE, ENJEUX, CADRE LÉGAL

› L'évolution historique de la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail
› Les sources juridiques et documentaires d'information pour les élus
› Les différents enjeux de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
› Les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
› Les obligations et les responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail

LE CSE : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT, COMPOSITION, MISSIONS, MOYENS

› Organisation et fonctionnement
– composition du CSE et positionnement de la CSSCT dans le fonctionnement du CSE
– les réunions obligatoires et les réunions ponctuelles
– le formalisme attaché aux réunions : ordre du jour, PV...

Atelier : préparer efficacement une réunion

› Rôle des différents acteurs de la prévention dans l'entreprise
– les salariés, acteurs et bénéficiaires de la prévention
– le médecin du travail et le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST)
– les services de conseil et de contrôle : DREETS, CARSAT et autres acteurs
– la posture des élus du CSE

Panorama des partenaires internes et externes à l'entreprise

› Les missions du CSE & de la CSSCT
– les informations - consultations obligatoires du CSE sur les questions de SSCT
– la participation des élus à la démarche globale d'évaluation des risques : analyse des risques, réalisation d'enquêtes, visites d'inspections en entreprise
– la promotion de la prévention des risques

Atelier : élaborer un flyer sur le rôle et l'action du CSE/CSSCT

Quiz : la réglementation applicable en entreprise

› Les moyens du CSE & de la CSSCT
– les dispositions légales : heures de délégation, formation, liberté de déplacement, moyens matériels et d'information, budget de fonctionnement...
– les dispositions découlant de la négociation
– modes de communication : affichage, NTIC...

Quiz sur les moyens des élus

› Les leviers d'actions à disposition du CSE
– les recours à l'expertise : domaines d'expertise, nomination de l'expert, répartition de prise en charge financière
– les droits d'alerte : situations concernées, déroulé et conséquences
– l'action en justice

Cas pratique : le recours à un expert

CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

› L'approche globale
– la différence entre le danger et le risque
– l'identification des risques professionnels
– l'évaluation des risques et le document unique (différentes étapes, cartographie...) : les impacts de la loi du 2 août 2021

Mise en situation : analyser les risques d'une situation de travail

– le rapport et programme de prévention des risques professionnels annuels

› L'approche situationnelle
– l'analyse des risques sur un poste de travail

Analyser un poste de travail (analyse à froid)

– l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles : méthodologie, indicateurs statistiques, plan d'actions correctives et préventives

Cas pratique : analyser un accident à partir d'un document

– les moyens d'action en matière de prévention des RPS: stress, harcèlement moral et sexuel, violences au travail

Illustrations : comment réagir face à une situation de harcèlement ?

– Topo sur les principaux risques professionnels : routier, incendie...

OBJECTIFS

- Intégrer dans l'exercice du mandat le rôle, l'étendue des missions et les moyens d'action du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Se situer dans l'organisation de la prévention par rapport à la direction, au service de sécurité, aux opérateurs et aux autres Instances de Représentation du Personnel (IRP).
- Développer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque.
- S'initier aux méthodes et outils à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Développer un comportement assertif pour gagner en efficacité dans la relation avec les autres acteurs.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 5 jours pour un panorama complet de la place, du rôle et des missions des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Des solutions pratiques pour optimiser son rôle, le fonctionnement de la commission

PROFIL DES PARTICIPANTS

Élus CSE (élus pour la première fois), Membres CSSCT des entreprises ou établissements

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YCS5
Formacode : 33029 /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.